

# *Hierarchisation des forêts privées à enjeux pour la conservation du tétras-lyre*

*Action A1 - Plan Régional d'actions en faveur du  
tétras-lyre et de ses habitats*



*Virginie Dos Santos  
Aout 2014*



## PREAMBULE

Les habitats du tétras-lyre, zones de transition de l'étage subalpin entre les forêts et les pelouses alpines, sont des espaces traditionnellement à vocations économiques : pastorale, touristique, forestière... Leur état de conservation résulte de l'ensemble de ces pratiques.

Dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur du tétras-lyre et de ses habitats, afin de mener des actions de conservation pertinentes et efficaces, une hiérarchisation des différents espaces d'interventions (*unités pastorales, domaines skiables et forêts publiques et privées*) en fonction de leur importance pour la conservation du tétras-lyre a été effectuée au préalable.

Cette hiérarchisation a été réalisée sur les domaines skiables et les unités pastorales entre 2010 et 2012 (BUFFET N, juin 2012, CHAGNEAU G, mars 2012).

Le présent document expose la hiérarchisation des forêts privées (uniquement celles soumises au Plan Simple de Gestion) établie sur les régions bioclimatiques des Alpes du Nord.



L'examen de l'importance relative des forêts privées pour la conservation du tétras-lyre repose sur le croisement de trois couches d'informations géographiques :

1. la carte des unités naturelles de présence, prioritaires pour la conservation de l'espèce,
2. la carte des zones potentielles de reproduction ou d'hivernage,

### **1 - Unités naturelles prioritaires pour la conservation du Tétrás-lyre dans les Alpes françaises (OGM, 2000)**

Les unités naturelles sont issues d'une découpe, en fonction des massifs (Préalpes) ou bassins versants (Alpes internes), de la tranche altitudinale qui abrite la quasi-totalité des habitats de l'espèce, à savoir, 1400-2300 m pour les Préalpes et Alpes Internes du Nord, 1600-2300 m dans les Alpes internes du Sud et > 1000 m dans les Préalpes et la dépression intra-alpine du Sud. Leur cartographie au 1/25000<sup>ème</sup> permet de délimiter, au plus juste, l'aire de présence du tétras-lyre.

Chacune d'elles est affectée d'un niveau de priorité résultant de son importance pour la conservation à long terme de l'espèce (*fig. 1*) :

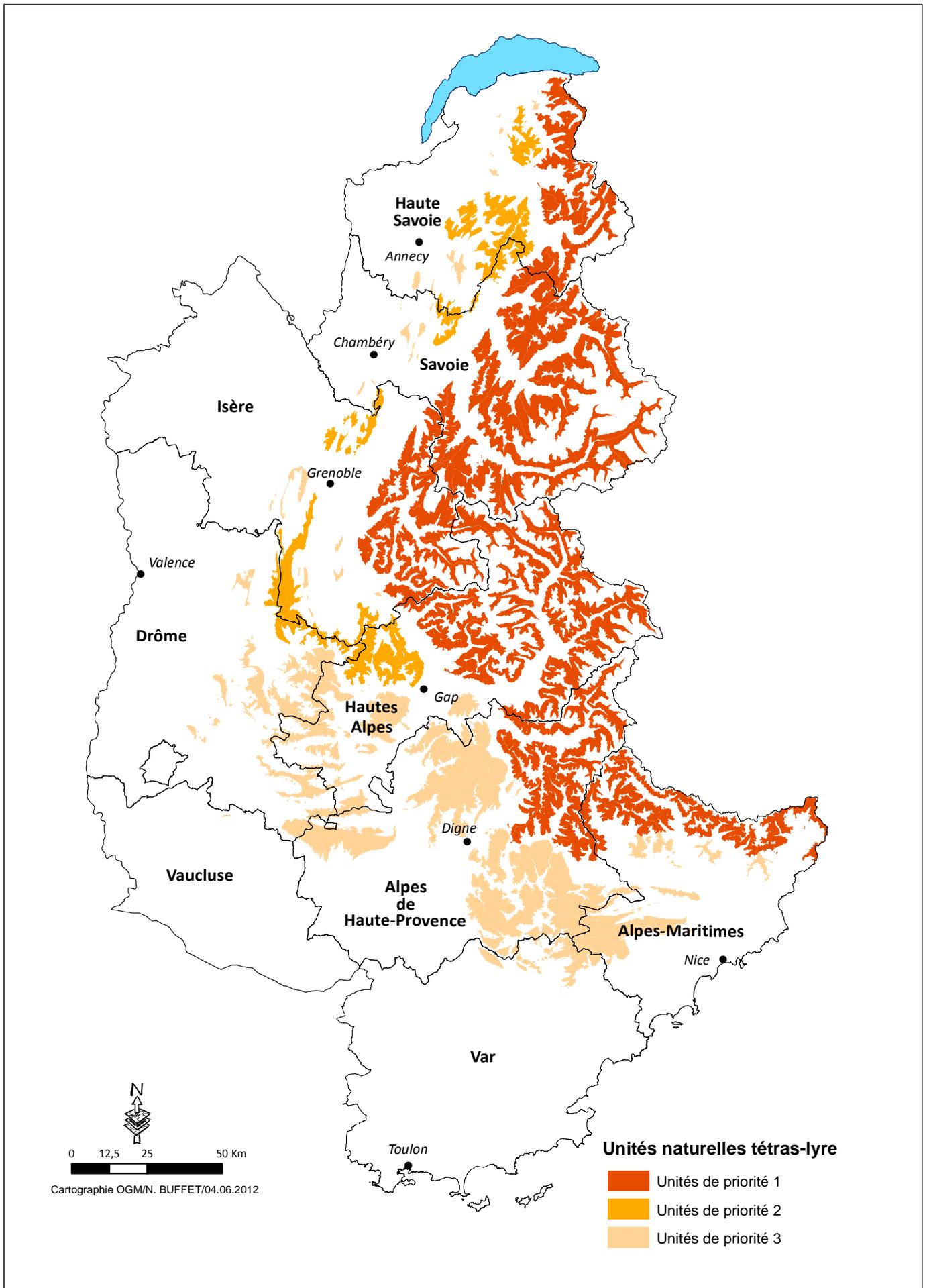
**Priorité 1** : unités connectées entre elles par les versants (*axes de dispersion privilégiés de l'espèce*) qui abritent l'effectif minimum de poules nécessaire pour constituer une métapopulation à long terme.

**Priorité 2** : unités qui abritent un effectif de poules important et unités qui permettent d'assurer leur connexion avec les unités de priorité 1, l'ensemble constituant une métapopulation viable à long terme, susceptible "d'alimenter" la quasi totalité des unités périphériques actuellement occupées.

**Priorité 3** : autres unités de présence de l'espèce.



Figure 1 : Classement des unités naturelles de présence du tétras-lyre par niveau de priorité



## 2 - Les habitats potentiels du tétras-lyre (reproduction et hivernage)

### *Les zones potentielles de reproduction du tétras-lyre (OGM, 2005)*

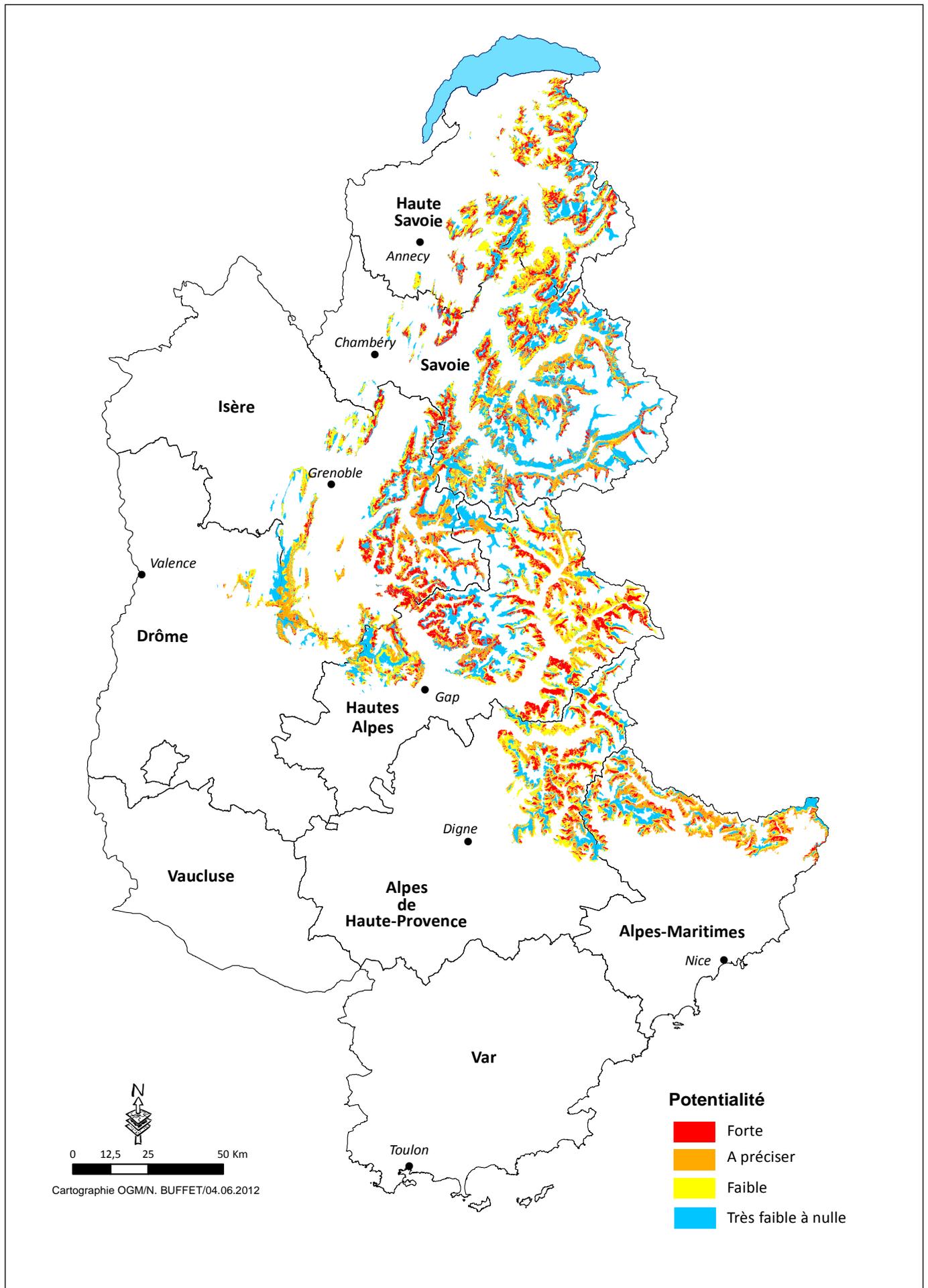
Ce zonage a été réalisé au 1/25000<sup>ème</sup>, à partir de l'examen des caractéristiques de l'emplacement des observations de coqs chanteurs et de nichées de tétras effectuées lors des différents comptages organisés par les membres de l'O.G.M. (*distance à la lisière supra-forestière, type de végétation,...*). La carte des "types de végétation", utilisée comme base, est issue d'une combinaison de la carte des types d'utilisation des terres Corine Land Cover et de la carte des types de peuplement forestiers de l'Inventaire Forestier National (*seules cartes disponibles à l'échelle des Alpes françaises*).

Elle ne permet pas de délimiter avec précision les habitats favorables, mais autorise néanmoins la distinction de zones à potentialité (*fig. 2*) :

- **"forte"** : qui abritent probablement sur la plus grande partie de leur surface des faciès de végétation favorables voire très favorables;
- **"à préciser"** : où s'imbriquent faciès favorables et faciès peu ou pas favorables, sans qu'il soit possible de les distinguer;
- **"faible"** : qui n'incluent vraisemblablement que des faciès peu ou pas favorables sur la plus grande partie de leur surface;
- **"très faible à nulle"** : qui ne sont pas ou très exceptionnellement fréquentées par les tétras en période de reproduction.



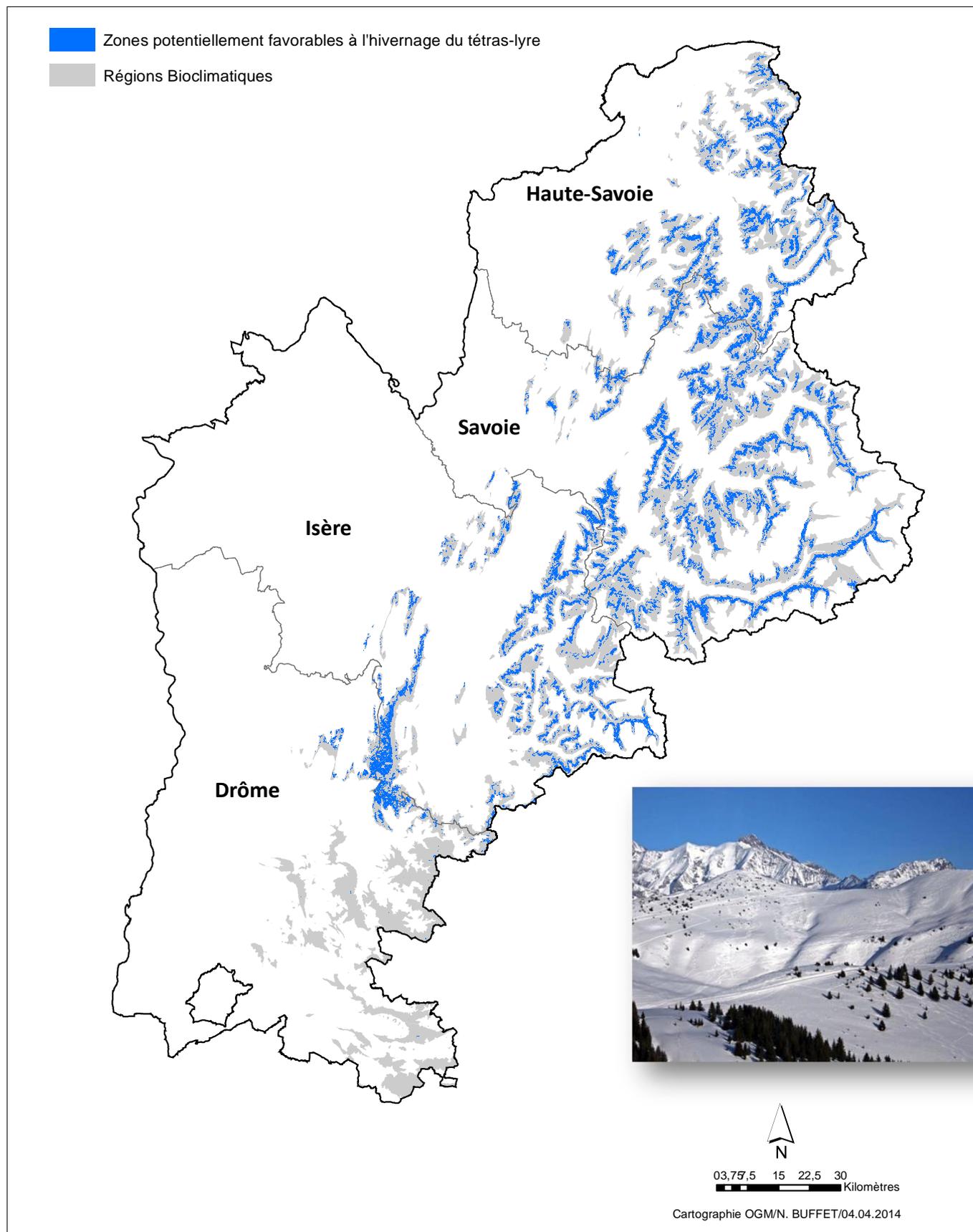
Figure 2 : Localisation des zones potentielles de reproduction du tétras-lyre



Les zones potentielles d'hivernage du tétras-lyre (Callenge, 2011)

Les zones potentielles d'hivernage du tétras-lyre (fig 3) sont issues d'une modélisation basée sur des variables de végétation, dérivées de la cartographie de l'inventaire forestier national, et des variables décrivant le relief (altitude, pente, exposition). Pour chaque maille (100 m\*100m), issue du maillage européen, un indice de conformité a été attribué. Cette cartographie a été réalisée uniquement à l'échelle des Alpes du Nord.

Figure 3 : Localisation des zones potentielles d'hivernage du tétras-lyre





## *Méthodologie de hiérarchisation des forêts privées*

Afin d'orienter la réalisation des diagnostics des habitats (reproduction et hivernage), préalable indispensable à la mise en œuvre d'actions de conservation efficaces, les forêts privées ont été classées en fonction de leur importance pour la conservation du tétras-lyre. Ce classement repose sur la surface d'habitats potentiels à la reproduction ou à l'hivernage qu'elles abritent. Il a été effectué par région bioclimatique, échelle biologiquement la plus pertinente.

Pour chaque type d'habitats (reproduction et hivernage) les forêts privées ont tout d'abord été réparties en deux groupes d'importance en fonction du niveau de priorité de conservation des unités naturelles auquel elles correspondent : priorité 1 ou 2.

Ensuite, les forêts privées ont été classées, dans chaque groupe, par ordre d'importance décroissante de la surface d'habitats potentiels qu'elles abritent.

Une fois ce classement effectué, les forêts privées retenues comme prioritaires pour la conservation du tétras-lyre sont celles qui couvrent **80 % de la surface relative cumulée des habitats potentiels (reproduction ou hivernage)** présents au sein de l'ensemble des forêts groupe concerné.

***Les résultats sont présentés par région bioclimatique et par priorité de conservation.***

*Hiériorchisation des forêts privées,  
soumises au Plan Simple de Gestion,  
à enjeux pour la conservation des  
habitats de reproduction du Tétrasyre*





## Région bioclimatique des Préalpes du Nord (RBC 1)

### Unités naturelles de Priorité 1

Sur les unités naturelles de priorité 1 de la région bioclimatique des Préalpes du Nord, **1** forêt privée possède des habitats potentiels de reproduction.

Cette forêt abrite à elle-seule 80 % de ces habitats et est donc considérée **comme prioritaire pour leur conservation.**

Priorité	Nom de l'UN	Propriétaire	Surf. Forêts sur UN (ha)	Surf ZPFR Gérées en PSG (ha)	% ZPFR Gérées en PSG	% ZPFR Gérées en PSG cumulé
1	LÉMAN - DRANSE D'ABONDANCE	74/13/19	1651	14	100%	100%

ZPFR : Zones Potentiellement Favorables à la Reproduction

PSG : Plan Simple de Gestion

UN : Unité Naturelle

### Unités naturelles de Priorité 2

Sur les unités naturelles de priorité 2 de la région bioclimatique des Préalpes du Nord, **4** forêts privées possèdent des habitats potentiels de reproduction

**3** d'entre elles abritent à elles-seules 80 % de ces habitats et sont donc considérées **comme prioritaires pour leur conservation.**

Priorité	Nom de l'UN	Propriétaire	Surf. Forêts sur UN (ha)	Surf ZPFR Gérées en PSG (ha)	% ZPFR Gérées en PSG	% ZPFR Gérées en PSG cumulé
1	BORNE - FIER	74/07/26	1896	23	37%	37%
2	ROC D'ENFER	74/11/02	2710	22	35%	73%
3	BORNE - FIER	74/13/13 L	1896	16	26%	98%
	CHAMECHAUDE	38/10/25	96	1	2%	100%

ZPFR : Zones Potentiellement Favorables à la Reproduction

PSG : Plan Simple de Gestion

UN : Unité Naturelle



## Région bioclimatique des Préalpes du Nord & Dépression Intra-Alpine du Nord (RBC 2)

### Unités naturelles de Priorité 2

Sur les unités naturelles de priorité 2 de la région bioclimatique des Préalpes du Nord et Dépression Intra-Alpine du Nord, **1** forêt privée possède des habitats potentiels de reproduction.

Cette forêt abrite à elle-seule 80 % de ces habitats et est donc considérée **comme prioritaire pour leur conservation.**

Priorité	Nom de l'UN	Propriétaire	Surf. Forêts sur UN (ha)	Surf ZPFR Gérées en PSG (ha)	% ZPFR Gérées en PSG	% ZPFR Gérées en PSG cumulé
1	LA GRANDE MOUCHEROLLE	38/08/26	930	9	100%	100%

*ZPFR : Zones Potentiellement Favorables à la Reproduction*

*PSG : Plan Simple de Gestion*

*UN : Unité Naturelle*



### Unités naturelles de Priorité 1

Sur les unités naturelles de priorité 1 de la région bioclimatique des Alpes internes du Nord occidentales, 5 forêts privées possèdent des habitats potentiels de reproduction

2 d'entre elles abritent à elles-seules 80 % de ces habitats et sont donc considérées **comme prioritaires pour leur conservation**.

Priorité	Nom de l'UN	Propriétaire	Surf. Forêts sur UN (ha)	Surf ZPFR Gérées en PSG (ha)	% ZPFR Gérées en PSG	% ZPFR Gérées en PSG cumulé
1	VERSANT OCCIDENTAL DES BELLEDONNES - SUD	38/90/18	2922	209	71%	71%
2	VERSANT OCCIDENTAL DES BELLEDONNES - SUD	38/05/08	2922	55	19%	90%
	VERSANT OCCIDENTAL DES BELLEDONNES - SUD	38/08/110	2922	22	8%	98%
	HAUTE VALLÉE DE L'ARVE - RG	74/13/40	1728	6	2%	100%
	VERSANT OCCIDENTAL DES BELLEDONNES - SUD	38/13/21 G	2922	1	0%	100%

ZPFR : Zones Potentiellement Favorables à la Reproduction

PSG : Plan Simple de Gestion

UN : Unité Naturelle

*Híérarchisation des forêts privées,  
soumises au Plan Simple de Gestion,  
à enjeux pour la conservation des  
habitats d'hivernage du Tétrás-lyre*





## Région bioclimatique des Préalpes du Nord (RBC 1)

### Unités naturelles de Priorité 2

Sur les unités naturelles de priorité 2 de la région bioclimatique Préalpes du Nord, **3** forêts privées possèdent des habitats potentiels d'hivernage.

**2** d'entre elles abritent à elles-seules 80 % de ces habitats et sont donc considérées **comme prioritaires pour leur conservation**.

Priorité	Nom de l'UN	Propriétaire	Surf. Forêts sur UN (ha)	Surf ZPFH Gérées en PSG (ha)	% ZPFH Gérées en PSG	% ZPFH Gérées en PSG cumulé
1	BORNE - FIER	74/13/13 L	1167	5	71%	71%
2	ROC D'ENFER	74/11/02	978	1	14%	86%
	LA GRANDE SURE	38/99/23	158	1	14%	100%

**ZPFH** : Zones Potentiellement Favorables à l'Hivernage

**PSG** : Plan Simple de Gestion

**UN** : Unité Naturelle



## Région bioclimatique des Préalpes du Nord & Dépression Intra-Alpine du Nord (RBC 2)

### Unités naturelles de Priorité 2

Sur les unités naturelles de priorité 2 de la région bioclimatique Préalpes du Nord et Dépression Intra-Alpine du Nord, **9** forêts privées possèdent des habitats potentiels d'hivernage.

**4** d'entre elles abritent à elles-seules 80 % de ces habitats et sont donc considérées **comme prioritaires pour leur conservation**.

Priorité	Nom de l'UN	Propriétaire	Surf. Forêts sur UN (ha)	Surf ZPFH Gérées en PSG (ha)	% ZPFH Gérées en PSG	% ZPFH Gérées en PSG cumulé
1	LA GRANDE MOUCHEROLLE	38/04/26 G	1587	7	33%	33%
2	LA GRANDE MOUCHEROLLE	38/05/64	1587	4	19%	52%
3	LA GRANDE MOUCHEROLLE	38/08/67 F	1587	3	14%	67%
4	LA GRANDE MOUCHEROLLE	38/08/31 F	1587	3	14%	81%
	LA GRANDE MOUCHEROLLE	38/12/66 FL	1587	1	5%	86%
	LA GRANDE MOUCHEROLLE	38/09/51 FG	1587	1	5%	90%
	LA GRANDE MOUCHEROLLE	38/09/111 F	1587	1	5%	95%
	LA GRANDE MOUCHEROLLE	38/05/30	1587	1	5%	100%
	LA GRANDE MOUCHEROLLE	38/12/81 N	1587	0	0%	100%

**ZPFH : Zones Potentiellement Favorables à l'Hivernage**

**PSG : Plan Simple de Gestion**

**UN : Unité Naturelle**



### Unités naturelles de Priorité 1

Sur les unités naturelles de priorité 1 de la région bioclimatique des Alpes internes du Nord occidentales, **10** forêts privées possèdent des habitats potentiels d'hivernage.

**3** d'entre elles abritent à elles-seules 80 % de ces habitats et sont donc considérées **comme prioritaires pour leur conservation**.

Priorité	Nom de l'UN	Propriétaire	Surf. Forêts sur UN (ha)	Surf ZPFH Gérées en PSG (ha)	% ZPFH Gérées en PSG	% ZPFH Gérées en PSG cumulé
1	HAUTE VALLÉE DE L'ARVE - RG	74/13/40	1401	98	71%	71%
2	VERSANT OCCIDENTAL DES BELLEDONNES - SUD	38/02/02	2825	11	8%	78%
3	VERSANT OCCIDENTAL DES BELLEDONNES - SUD	38/05/31	2825	10	7%	86%
	VERSANT OCCIDENTAL DES BELLEDONNES - SUD	38/90/18	2825	6	4%	90%
	VERSANT OCCIDENTAL DES BELLEDONNES - SUD	38/08/110	2825	6	4%	94%
	VERSANT OCCIDENTAL DES BELLEDONNES - SUD	38/05/08	2825	4	3%	97%
	VERSANT OCCIDENTAL DES BELLEDONNES - SUD	38/13/93 N	2825	3	2%	99%
	VERSANT OCCIDENTAL DES BELLEDONNES - SUD	38/13/21 G	2825	1	1%	100%
	VERSANT OCCIDENTAL DES BELLEDONNES - SUD	38/13/12 G	2825	0	0%	100%
	VERSANT OCCIDENTAL DES BELLEDONNES - SUD	38/05/43	2825	0	0%	100%

ZPFH : Zones Potentiellement Favorables à l'Hivernage

PSG : Plan Simple de Gestion

UN : Unité Naturelle



## CONCLUSION

Ce travail a permis d'identifier les forêts privées prioritaires pour la conservation des habitats de reproduction et d'hivernage du tétras-lyre afin d'orienter les mesures de conservation à mettre en œuvre sur ces espaces.

Cette priorisation des espaces d'intervention n'exclut pas d'engager des mesures de conservation de l'espèce sur des forêts non identifiées comme prioritaires mais qui pourraient contribuer au maintien de l'espèce localement.



## Sources des données

**Modélisation des habitats potentiels de reproduction et d'hivernage** : ONCFS/OGM  
**Informations forêts privées** : DRAAF



## Bibliographie

- DREAL / CR RA (2009) – Plan régional d'actions en faveur du tétras-lyre (*Tetrao tetrix*) 2010-2014- Rhône-Alpes
- OGM (2000) – Horizon XXI<sup>ème</sup> siècle : Eléments pour la conservation et la gestion du tétras-lyre dans les Alpes françaises. Zoom n°2
- OGM (2005) – Carte des zones de reproduction potentielles du tétras-lyre au 1/25 000<sup>ème</sup>
- OGM (2006) – Conservation des zones de reproduction du tétras-lyre dans les Alpes du Nord
- BUFFET N /OGM (2012) – Cartographie des zones à enjeux pour le tétras-lyre dans les Alpes Françaises en fonction de l'emprise spatiale des activités humaines sur son habitat.
- CALENGE C / ONCFS (2011) – Cartographie des zones d'hivernage du tétras-lyre (*Tetrao tetrix*, L.) dans les Alpes du Nord.
- CHAGNEAU G /OGM (2012) – Hiérarchisation des domaines skiables à enjeux pour la conservation du tétras-lyre en fonction des zones potentielles d'hivernage.